

FÉCONDITÉ, CRISE ÉCONOMIQUE ET DIFFÉRENCIATIONS SOCIALES À SASSANDRA (sud-ouest de la Côte-d'Ivoire)

Agnès GUILLAUME, Patrice VIMARD

INTRODUCTION

La région de Sassandra, dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire, se caractérise par son insertion récente dans le système d'économie de plantation et par la jeunesse et l'extrême diversité de son peuplement. Seulement 25 % des résidents appartiennent aux ethnies autochtones de la sous-préfecture de Sassandra et 50 % sont originaires de pays étrangers. Nous sommes ici en présence de l'un des derniers fronts pionniers de l'économie de plantation ouest-africaine où se mêlent des populations venues de l'ensemble de la sous-région, attirées par les espaces forestiers encore libres, les possibilités de diversification agricole (café, cacao, palmier à huile, agrume) et les implantations agro-industrielles (Andriamampahéry *et al.*, 1989).

Mais, depuis quelques années, cette région se trouve atteinte de plein fouet par la crise qui découle en grande partie de la mévente des produits agricoles d'exportation (café et cacao essentiellement) qui avaient assuré depuis fort longtemps la richesse des pays côtiers.

Avec cette crise, les communautés rurales ne sont plus en mesure de satisfaire l'ensemble de leurs besoins monétaires : aux difficultés d'écoulement de leur produit se conjugue la baisse drastique des prix d'achat qui peuvent atteindre moins de la moitié des prix antérieurement pratiqués. Faute de ressources, les conditions de vie des familles sont atteintes (possibilités d'alimentation, de soin et de scolarisation des enfants) et l'on peut faire l'hypothèse que c'est la dynamique même des mouvements de population, et notamment de la reproduction démographique, qui s'en trouve affectée (Guillaume, Vimard 1990).

Dans un tel contexte, il est apparu important de saisir au printemps de 1991, dans un moment de crise aiguë, les comportements actuels de fécondité et d'appréhender les attitudes qui président à la formation des choix en matière de reproduction des différents groupes socio-économiques en présence (1).

Afin de mettre en évidence des comportements différentiels selon le groupe socio-économique, une typologie a été élaborée pour regrouper les individus en cinq sous-populations. Cette typologie est basée, d'une part, sur l'activité économique du chef de ménage et son statut dans cette activité et, d'autre part, sur sa nationalité : ivoirienne ou étrangère (en majorité burkinabe, mais aussi malienne, sénégalaise, guinéenne, ghanéenne...). En ce qui concerne l'activité, nous avons distingué l'activité agricole de l'activité non agricole et, dans le secteur de la production agricole, les actifs indépendants ont été différenciés des travailleurs non-indépendants. En conséquence, les groupes retenus se présentent ainsi : les "ivoiriens agriculteurs" (I.A.) et les "étrangers agriculteurs" (E.A.) qui sont des travailleurs indépendants, les "ivoiriens-autres actifs" (I.A.A.) et les "étrangers-autres actifs" (E.A.A.) qui regroupent les artisans, commerçants et salariés à l'exception des salariés de l'agriculture. Ce groupe des salariés agricoles (S.A.) se compose essentiellement des employés, en majorité burkinabés, du complexe de la Palmindustrie situé à Bolo. Cette typologie a été utilisée pour analyser l'enquête de 1991 effectuée auprès de 894 chefs de ménages âgés de moins de 70 ans dont 745 mariés et 149 non mariés et à leurs épouses (730 parmi les 1 440 femmes de 15 à 49 ans interrogées).

VERS UNE FÉCONDITÉ PLUS ÉLEVÉE ET INÉGALE SELON LES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Une augmentation de la fécondité

Le suivi des taux du moment révèle une augmentation régulière et nette de la fécondité des populations résidentes à Sassandra ; hausse résultant d'un accroissement de l'intensité de la fécondité dans chaque groupe d'âge et d'un rajeunissement du calendrier de constitution de la descendance (tableau 1).

1. Cette étude s'inscrit dans le cadre des recherches menées au sein du Laboratoire de Population de Sassandra, développé conjointement par l'ENSEA d'Abidjan et l'ORSTOM. Ce laboratoire a reçu, depuis sa création en 1988, le soutien financier du FNUAP et de l'UNICEF et il bénéficie aujourd'hui de l'appui du Ministère français de la Coopération et du Développement. Que ces Institutions, qui permettent le déroulement du projet, se voient ici remerciées.

**Tableau 1 : Taux de fécondité du moment (pour 1000)
par groupe d'âge à différentes périodes**

Année	AGE						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
vers 1956	139						
vers 1961	184	208					
vers 1966	162	262	265				
vers 1971	152	269	295	212			
vers 1976	168	269	278	282	155		
vers 1981	189	319	300	253	233	131	
vers 1986	169*	298*	315*	296*	172*	105*	57*

(*) Estimation

Ainsi, quel que soit l'âge des femmes, la descendance dans les années 1980 est supérieure à celle des années antérieures, qu'il s'agisse de fécondité cumulée du moment ou de descendance atteinte par les différents groupes de générations de femme (cf. les tableaux A.1 et A.2 en annexe). Par exemple à 35 ans, la fécondité cumulée du moment est de 5,31 enfants en 1981, contre 4,64 dix ans plus tôt. Quant à la descendance atteinte, toujours à 35 ans, elle est de 4,12 pour les générations 1939-1943 et de 4,81 pour les générations 1949-1953 : soit une augmentation de 0,7 enfant en une décennie (2).

L'augmentation de la descendance qui atteint en 1986 un niveau élevé (autour de 7 enfants en descendance du moment à 50 ans), distingue les populations de Sassandra d'autres groupes insérés eux aussi dans l'économie de plantation et qui sont affectés d'une baisse de leur fécondité (Vimard *et al.*, 1991). Cette caractéristique est le fait de populations encore en majorité orientées vers la sphère de la production agricole, au contraire d'autres régions où les communautés visent à une insertion dans le monde urbain et les activités secondaire et tertiaire. Le relatif faible taux de scolarisation des enfants est un bon indice de cette orientation. Si l'on considère les enfants de 5 à 19 ans, un sur deux seulement est scolarisé alors qu'un sur trois a une

2. La fécondité cumulée est obtenue à partir de la somme des taux de fécondité par groupe d'âge pondérés par le nombre d'années vécues dans chaque groupe, elle est calculée à partir de l'ensemble des naissances des femmes d'une génération. La descendance atteinte est obtenue en rapportant l'ensemble des naissances des femmes d'un groupe d'âge à l'effectif des femmes de ce groupe, elle correspond au nombre moyen d'enfant par femmes de chaque groupe d'âge.

activité productive. Dès 15-19 ans, 57 % des garçons sont engagés dans la production (agricole essentiellement) ; il en est de même pour 45 % des filles mais celles-ci sont davantage orientées vers le commerce. Cette insertion marquée des enfants dans la production est d'ailleurs plus fréquente chez les descendants directs des chefs de ménage (45 % sont actifs contre 37 % pour l'ensemble) qui sont bien contrôlés par le chef de famille et peuvent être plus facilement dirigés vers des activités productives.

Différence de fécondité selon les groupes socio-économiques

Si la fécondité est globalement d'un niveau élevé et en augmentation, les fortes différences de fécondité du moment entre les groupes socio-économiques représentent la seconde caractéristique remarquable de la reproduction démographique à Sassandra (tableau 2). Par exemple, l'indice synthétique de fécondité ⁽³⁾ des hommes chefs de ménage mariés de moins de 70 ans est deux fois plus intense chez les "étrangers-agriculteurs" (14,4 enfants) que chez les "ivoiriens-autres actifs" (7,04 enfants). Les autres groupes se situent à des niveaux intermédiaires : relativement élevé chez les "étrangers-autres actifs" et les "ivoiriens-agriculteurs" (un peu plus de 12 enfants) et plus faible chez les "salariés agricoles" avec 8,26 enfants. Si l'on considère l'ensemble des hommes chefs de ménage de moins de 70 ans, quel que soit leur état matrimonial, l'écart varie également de 1 à 2 et la hiérarchie des groupes est la même, à l'exception des "salariés agricoles" qui ont l'indice de fécondité le plus faible dans la mesure où ils sont plus fréquemment célibataires que les hommes des autres groupes. D'une façon générale, il faut souligner que le partage chez les hommes mariés, entre forte fécondité et fécondité plus faible, est autant lié à la nature de l'activité : les agriculteurs sont plus féconds que les autres actifs (13,3 contre 9,7 enfants) qu'à la nationalité : les étrangers sont plus féconds que les ivoiriens (13,4 contre 9,6 enfants).

L'écart de fécondité entre les différents groupes socio-économiques est également important chez les femmes, avec une hiérarchie entre les groupes quelque peu différente de celle des hommes. L'indice synthétique de fécondité varie de 10,20 chez les "étrangers-autres actifs" à 6,25 chez les "salariés agricoles". Parmi les groupes de fécondité intermédiaire, celle des "étrangers-agriculteurs" (9,23) est plus élevée que celle des "ivoiriens-agriculteurs" (7,89) et des "ivoiriens-autres actifs" (7,35). On peut noter ainsi chez les

3. L'indice synthétique de fécondité est un indicateur du moment qui représente la fécondité cumulée d'un individu ayant, durant sa vie féconde, les taux de fécondité en vigueur durant l'année d'observation.

Tableau 2 : Indice synthétique de fécondité pour les hommes chefs de ménage de 30 à 69 ans, et pour les femmes de 15 à 49 ans selon le groupe socio-économique à Sassandra (1991)

GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE	HOMMES		FEMMES
	mariés	ensemble	
Ivoirien agriculteur	12,12	10,86	7,89
Ivoirien autre actif	7,04	6,46	7,35
Etranger agriculteur	14,40	12,21	9,23
Etranger autre actif	12,39	9,63	10,20
Salarié agricole	8,26	6,05	6,25
Ensemble	11,26	9,49	8,39

femmes la relation directe entre la nationalité et le niveau de la fécondité, puisque les femmes étrangères sont nettement plus fécondes que les femmes ivoiriennes, quel que soit le secteur d'activité (+ 1,34 enfants dans le secteur agricole et + 2,85 enfants dans les secteurs secondaire et tertiaire).

L'examen de l'ensemble des indices de fécondité de la dernière année des hommes et des femmes met en évidence la faible fécondité des "ivoiriens-autres actifs" et des "salariés agricoles" relativement aux autres communautés considérées. Nous sommes ici en présence de deux groupes, par ailleurs sociologiquement et économiquement très dissemblables, qui ont une moindre fécondité.

Ainsi la tendance à l'augmentation de la fécondité, constatée au niveau global, n'est pas homogène dans les différents groupes socio-économiques considérés. Sur quelles divergences en matière de comportements de régulation familiale et d'idéaux démographiques ces écarts de fécondité du moment reposent-ils ?

LES COMPORTEMENTS RELATIFS À LA RÉGULATION FAMILIALE

Une pratique contraceptive faible et inégale

L'interrogation des couples (hommes et femmes enquêtés séparément) sur leurs pratiques de fécondité et sur leurs désirs éventuels d'information sur les méthodes de contraception nous apporte une connaissance des attitudes et des comportements de planification familiale en vigueur dans les différents groupes socio-économiques.

Le maintien de niveaux élevés de fécondité s'explique par une faible utilisation des méthodes contraceptives mais également un moindre recours aux pratiques traditionnelles d'espacement des naissances : allaitement (avec la durée d'aménorrhée qui en découle) et abstinence. Si ces pratiques perdurent, puisque la durée moyenne d'allaitement total est de 15,5 mois (avec une aménorrhée de 7,9 mois) et d'abstinence de 9,0 mois (tableau A.3), elles sont d'une moindre intensité chez les jeunes femmes, âgées de moins de 30 ans, avec des durées respectives de 14,9 mois, 7,6 mois, et 8,8 mois. Selon les différents groupes socio-économiques, ces durées sont variables. La durée d'abstinence est toujours supérieure à celle de l'aménorrhée excepté dans le groupe des "ivoiriens-autres actifs", qui enregistré les plus courtes durées d'abstinence (8,0 mois). L'abstinence la plus longue est pratiquée par les "ivoiriens agriculteurs" (9,6 mois) ; les étrangers, "agriculteurs" ou "autres actifs", ont des comportements très proches, puisque l'abstinence est supérieure d'un peu plus d'un mois à l'aménorrhée dans ces deux groupes. L'effet régulateur de l'abstinence devrait s'affaiblir puisque sa durée diminue dans les jeunes générations, contribuant ainsi au maintien d'une forte fécondité si des mesures de planification familiale ne sont pas adoptées pour prendre le relais des pratiques traditionnelles.

Or, actuellement, l'utilisation des méthodes contraceptives reste limitée puisqu'au moment de l'enquête seulement 11 % des hommes chefs de ménage et 8 % des femmes utilisent de telles méthodes (tableau A.4). Les hommes ayant recours à celles-ci se rencontrent surtout chez les hommes jeunes (14 % d'utilisateurs chez les moins de 30 ans), les célibataires ou les hommes en union monogame (respectivement 15 % et 12 % d'utilisateurs). La taille de la descendance actuelle fait peu varier le taux d'utilisation mais, par contre, entraîne une modification du type de méthode utilisée : ceux qui ont déjà une descendance importante recourant davantage aux méthodes modernes. En revanche, le taux d'utilisation diffère selon le groupe socio-économique : il est plus important chez les "ivoiriens-autres actifs" et les "salariés agricoles" (groupes ayant les niveaux de fécondité les plus faibles) dont une proportion importante recourt aux méthodes modernes. Les chefs de ménages des "étrangers-autres actifs" occupent une position intermédiaire avec 13 % d'utilisateurs dont plus de la moitié avec des méthodes modernes. Par contre, les agriculteurs, et en particulier les étrangers (1 % contre 6 % aux ivoiriens), recourent peu aux moyens contraceptifs.

Le profil des femmes utilisatrices présente des points communs avec celui des hommes. Il s'agit en majorité des femmes jeunes et qui ont une descendance peu élevée. Le groupe socio-économique où les utilisatrices sont les plus nombreuses est également celui des "ivoiriens-autres actifs" (11 %), au

contraire dans les autres groupes la fréquence des utilisatrices est inférieure à 6 %.

Quelles que soient les caractéristiques des utilisateurs, les méthodes modernes restent les plus utilisées. Les méthodes jugées efficaces, la pilule et le préservatif, représentent respectivement 46 % et 9 % des méthodes modernes utilisées par les femmes contre 45 % pour les méthodes des cycles et du retrait. En revanche, l'abstinence n'est pas considérée par les femmes comme un moyen de contraception, au contraire de ce qui ressort des déclarations masculines. Les femmes semblent pratiquer l'abstinence, et en particulier l'abstinence *post-partum*, par respect des normes traditionnelles et dans un souci de préserver la santé des nouveaux-nés. Cette différence dans la perception de la nature de l'abstinence explique en grande partie l'écart entre les sexes dans les proportions totales d'utilisateurs de méthodes contraceptives.

Les raisons de la faible pratique contraceptive

La faible utilisation des méthodes de planification familiale dans la Sous-Préfecture de Sassandra s'explique par une absence d'information et de disponibilité. L'absence d'information se situe en réalité à plusieurs niveaux : tout d'abord celui de la non-connaissance même de la possibilité de réguler sa fécondité puisque, pour beaucoup de femmes, le nombre de naissance qu'elles vont avoir dépend de "la volonté de Dieu", puis celui de l'absence d'informations précises sur les méthodes de planification. Enfin, la faible accessibilité à ces méthodes est également un frein à leur utilisation car elles ne sont pas disponibles dans la plupart des centres de santé de la région.

Les femmes déclarent ne pas utiliser de méthodes contraceptives car elles souhaitent avoir des enfants (37 % des réponses) et manquent d'informations (1/4 des réponses) (tableau 3). Ce dernier motif apparaît comme l'obstacle principal à l'utilisation de ce type de méthodes chez les "autres actifs" et, surtout, chez les salariés de l'agriculture pour lesquels il représente le motif majoritaire. Par contre, chez les indépendants du secteur agricole, le désir d'une descendance importante prime sur les autres motifs, car ces groupes veulent bénéficier d'une main d'oeuvre familiale nombreuse dans les travaux agricoles. Si, pour les hommes, le désir d'avoir des enfants est également la principale justification de non-utilisation des méthodes contraceptives (22 %), cette raison a un moindre poids que dans les réponses des femmes (37 %). En revanche, l'opposition de la religion (20 %) et des raisons de santé (18 %) sont fréquemment citées. Ces raisons principales de non-utilisation varient selon les groupes socio-économiques : la religion est un facteur particulièrement déterminant chez les étrangers, agriculteurs ou exerçant une

autre activité, essentiellement musulmans, alors que pour les ivoiriens le désir d'avoir des enfants conditionne le rejet de telles méthodes. Pour les salariés agricoles la raison dominante, pour les hommes comme pour les femmes, demeure le manque d'information.

Tableau 3 : Raison de non utilisation des méthodes contraceptives pour les hommes chefs de ménage et les femmes selon le groupe socio-économique*

	I.A.	I.A.A.	E.A.	E.A.A.	S.A.	Ens.
Hommes						
– Souhaite des enfants	27	26	22	14	5	22
– Manque information	11	17	10	18	43	14
– Mauvais pour la santé	21	20	13	22	27	18
– Opposition de la religion	12	24	14	14	24	20
– Opposition de l'homme	15	14	18	3	0	14
– Opposition de la femme	6	2	10	0	8	6
– Autres raisons	8	9	3	5	3	6
Femmes (1)						
– Souhaite des enfants	37	33	42	13	21	37
– Manque information	12	37	19	34	52	25
– Mauvais pour la santé	23	12	15	16	3	15
– Opposition de la religion	6	10	12	12	10	8
– Opposition de l'homme	6	6	3	9	12	5
– Opposition de la femme	6	1	6	1	0	4
– Autres raisons	6	5	5	14	0	6

* en pourcentage des réponses exprimées

(1) la colonne ensemble est calculée sur l'effectif total des femmes (soit les 1 440 femmes interrogées), la typologie ne concerne que les 730 épouses des chefs de ménage.

Ainsi, d'une façon générale, peut-on constater le manque réel d'information en matière de méthodes contraceptives : par exemple, parmi les femmes qui n'utilisent pas de méthodes au moment de l'enquête, 13 % seulement connaissent l'existence de celles-ci. Cependant la demande d'information n'est pas pour autant systématique. En effet, environ un quart des femmes seulement (26 %) souhaitent bénéficier de ce type d'information, par contre 40 % des hommes aimeraient en disposer (tableau A.5). Chez ceux-ci, la plus forte demande émane des individus jeunes (moins de 30 ans), célibataires, et du groupe des ivoiriens exerçant une activité non agricole. D'une manière générale, les utilisateurs de méthodes contraceptives, et en particulier

ceux qui utilisent des moyens modernes, sont nombreux à désirer des informations supplémentaires concernant ces méthodes.

Le corps médical est la source d'information souhaitée, particulièrement par les femmes (82 % des réponses contre 72 % pour les hommes). En revanche, les hommes espèrent obtenir également ce type de renseignement des médias (11 % des réponses), source mentionnée par moins de 1 % des femmes qui ont un moindre accès à ces sources d'informations.

Ces données relatives aux méthodes contraceptives : faible connaissance et utilisation des méthodes, manque de diffusion de l'information, vont dans le sens du maintien d'une forte fécondité. Les idéaux favorables à une fécondité élevée sont encore très prégnants chez les femmes : ainsi sont-elles plus nombreuses à utiliser des méthodes pour favoriser la grossesse (10 %) qu'à pratiquer une contraception. Ces méthodes, essentiellement basées sur l'indigénat, sont particulièrement utilisées par les femmes de faible descendance. Le désir de connaître de telles méthodes est important : exprimé par 22 % des femmes, il l'est davantage par les femmes qui n'ont pas ou peu d'enfant (29 % chez les femmes sans enfants et 27 % chez celles ayant 1 à 2 enfants). Les femmes des groupes socio-économiques des "autres actifs" sont les plus nombreuses à exprimer le désir de réguler leur fécondité aussi bien pour l'augmenter que pour la diminuer. Si pour ce type de méthode, le corps médical reste mentionné comme moyen privilégié d'information, la famille est également largement citée (16 %). Ce rôle de la famille s'explique par deux raisons : a) c'est au sein de la famille, et par les femmes plus âgées, que se transmet le savoir concernant la pharmacopée traditionnelle particulièrement utilisée pour la lutte contre la stérilité ; b) les problèmes relatifs à la stérilité ne concernent pas uniquement la femme mais l'ensemble de sa famille.

La situation qui prévaut à Sassandra est celle de bien des régions de Côte-d'Ivoire où la diffusion des méthodes reste très limitée. L'Association pour le Bien-Etre Familial (AIBEF) diffuse quelques informations mais son intervention reste actuellement circonscrite à certains centres urbains. Cependant on peut s'attendre dans les années à venir à une utilisation plus massive des méthodes de planification car les femmes des jeunes générations les pratiquent déjà plus fréquemment que leurs aînées et elles sont plus nombreuses à exprimer le désir de connaître ce type de méthodes, surtout celles concernant la contraception ⁽⁴⁾.

4. De plus, la Côte-d'Ivoire ayant adopté en 1991 une politique de population, visant à une maîtrise de sa croissance démographique, des programmes de planification familiale, plus nombreux et plus ambitieux, devraient y être à l'avenir développés.

Cette volonté croissante d'une maîtrise de la fécondité repose sur une évolution, différente selon les groupes socio-économiques, des idéaux relatifs à la reproduction démographique.

LES IDÉAUX DE REPRODUCTION DÉMOGRAPHIQUE

En relevant à un moment donné les opinions des femmes et des hommes quant à leur fécondité, nous ne prétendons pas saisir les attitudes qui ont présidé à l'ensemble des décisions qu'ils ont été amenés à prendre durant toute leur vie génésique. D'une part, les idéaux familiaux des individus se modifient au cours du temps et il n'existe pas de position unique et figée mais une séquence de choix successifs, variables selon les moments du cycle de vie familiale. D'autre part, nombre de décisions en matière de fécondité résultent d'une synthèse conflictuelle entre les opinions des conjoints que nous avons pu également saisir, mais aussi entre les attitudes des parents et celles de leur milieu familial et social (Kellerhals, 1982) : les contradictions étant plus fréquentes et plus intenses en période de mutation des idéaux familiaux. Cette approche par les opinions des acteurs, hommes et femmes, ne rend pas compte d'une dynamique dans le temps, ni de l'ensemble des relations inter-individuelles entre le couple et son ensemble familial. Mais elle permet de cerner, dans chaque population, le modèle présent à un moment donné "*qui, de manière consciente ou inconsciente, retentit sur les conduites effectives*" (Bastide *et al.*, 1982 : 873) et de repérer, pour chacun des groupes considérés, la pérennité ou l'affaiblissement des idéaux traditionnels de procréation ; ceci dans une période où les populations se trouvaient particulièrement touchées par les difficultés économiques.

Hétérogénéité des attitudes relatives à la descendance souhaitée

On relève tout d'abord une grande hétérogénéité des attitudes relatives à la taille de la famille. La volonté de disposer d'une forte descendance est le fait d'une minorité de notre échantillon : 12 % des femmes désirent avoir 10 enfants ou plus et 18 % des hommes veulent 13 enfants ou plus (tableau 4). En revanche l'aspiration à une descendance réduite est plus répandue : 46 % des femmes souhaitent avoir moins de 6 enfants et 35 % des hommes moins de 7.

La descendance souhaitée dépend bien évidemment de celle déjà atteinte et de l'âge des individus : le souhait d'avoir un nombre d'enfant important croît ici fortement avec l'âge et le niveau de la descendance actuelle. De même, les individus mariés veulent une descendance plus élevée que ceux qui ne le sont pas. Les hommes mariés polygames désirent un nombre

Tableau 4 : Nombre total d'enfant souhaité par les hommes chefs de ménage de moins de 70 ans et les femmes de 15 à 49 ans selon leurs caractéristiques socio-démographiques

Chefs de ménage	0-6	7-13	14 et +	NP
20-29 ans	65	23	9	3
30-69 ans	28	47	20	5
0 enfant	65	23	8	4
1-2 enfants	51	33	11	4
3-4 enfants	40	44	13	3
5 enfants et +	9	55	29	7
Célibataire	72	17	7	14
Monogame	33	47	16	4
Polygame	11	44	35	10
Divorcé, veuf	57	43	0	0
Ivoirien agriculteur	21	49	26	4
Ivoirien autre actif	52	32	10	6
Etranger agriculteur	21	54	22	3
Etranger autre actif	48	29	14	9
Salarié agricole	58	28	6	8
Ne désire pas d'info. contraceptive	29	43	22	6
Désire des info. contraceptives.	44	41	12	3
Ensemble	35	42	18	5
Femmes	0-5	6-9	10 et +	NP
15-29 ans	55	30	10	5
30-49 ans	31	44	17	7
0 enfant	73	17	4	6
1-2 enfants	59	26	8	7
3-4 enfants	45	35	15	5
5 enfants et +	15	59	21	5
Célibataire	72	18	7	3
Mariée à monogame	41	40	14	5
Mariée à polygame	37	40	13	10
Divorcée, veuve	53	32	10	5
Ivoirien-agriculteur	32	40	21	7
Ivoirien-autre actif	52	34	11	4
Etranger-agriculteur	28	47	13	12
Etranger-autre actif	37	40	14	8
Salarié agricole	42	47	8	3
Ne désire pas d'info. contraceptive	42	37	14	7
désire des info. contraceptives	58	31	9	2
Ensemble	46	36	12	6

d'enfant plus important que les monogames, mais, en revanche, les attitudes des femmes varient extrêmement peu selon la nature de l'union dans laquelle elles se situent.

Si l'on considère les différences d'attitude selon le groupe socio-économique, on constate que chez les "ivoiriens-autres actifs" les deux sexes sont favorables en majorité à une famille restreinte (moins de 7 enfants pour les hommes et moins de 6 enfants pour les femmes). Ceci distingue les femmes de ce groupe de celles des autres communautés qui préfèrent prioritairement une descendance plus élevée (de 6 à 9 enfants). Par contre, pour le sexe masculin, cette majorité en faveur d'une descendance restreinte se retrouve chez les "salariés agricoles" et, de manière relative, chez les "étrangers-autres actifs". En revanche, on remarque chez les groupes engagés dans l'agriculture en tant qu'actif indépendant, ivoiriens ou étrangers, une attitude très largement favorable à une forte fécondité : pratiquement la moitié des hommes souhaitent une descendance comprise entre 7 et 13 enfants et ils sont plus nombreux à vouloir une descendance de 14 enfants et plus qu'une descendance de moins de 7 enfants. Cette attitude vigoureusement pro-nataliste rend particulièrement remarquable les aspirations des "salariés agricoles" qui, à 58 %, souhaitent avoir moins de 7 enfants alors que seulement 6 % d'entre eux désirent 14 enfants ou plus. Cette différence, à l'intérieur d'un même secteur d'activité, qui apparaît liée au passage d'un état d'actif indépendant et propriétaire de la terre à un statut de salarié (dans des entreprises agro-industrielles), nous semble particulièrement révélatrice des possibilités de transformation profonde des idéaux de la reproduction démographique avec le changement de la position des individus et des couples dans la structure de production.

Le nombre d'enfant supplémentaire souhaité est également un bon indice des attitudes de fécondité. La volonté de certains des hommes de moins de 70 ans de restreindre leur descendance est manifeste : 13 % ne désirent plus avoir d'enfant et 24 % souhaitent avoir de 1 à 3 enfants supplémentaires (tableau A.6). Par contre un tiers (32 % exactement) désirent avoir au moins 10 enfants en plus de leur descendance actuelle, attitude fréquente même chez les pères ayant de 7 à 12 enfants (29 %).

Les différences entre les groupes socio-économiques sont révélatrices d'une forte opposition entre ceux-ci : ainsi 62 % des "ivoiriens-autres actifs" souhaitent avoir moins de 4 enfants supplémentaires, alors que ce pourcentage atteint 40 % chez les "étrangers-autres actifs", 37 % chez les "salariés agricoles", 31 % chez les "ivoiriens-agriculteurs" et 22 % chez les "étrangers-agriculteurs", soit un écart de près de 1 à 3.

Si l'on retrouve des distinctions sensiblement comparables dans les opinions émises par les femmes, les différences sont cependant moins accusées : ainsi, dans les groupes "ivoiriens-agriculteurs" et "ivoiriens-autres actifs", 22 % des femmes ne veulent plus d'enfant et cette proportion n'atteint que 11 % chez les "étrangers-autres actifs", soit un écart de 1 à 2.

Le désir d'enfants : pour la famille, le travail agricole et la vieillesse

Quels sont les motifs des hommes et des femmes de la région de Sassandra d'avoir un nombre important d'autres enfants ? Ces motivations sont-elles différentes selon le groupe socio-économique ? L'analyse des réponses relevées permet une première approche des justificatifs de la forte fécondité.

Tout d'abord, on doit noter une première différence significative entre les groupes socio-économiques : il s'agit de la proportion des hommes chefs de ménage de moins de 70 ans qui déclarent souhaiter avoir un nombre important d'enfants supplémentaires, sachant que globalement plus de 3 hommes sur 4 (78 % exactement) se situent dans cette perspective. Aux deux extrêmes nous avons, d'une part, les "étrangers-agriculteurs" et les "ivoiriens-agriculteurs", avec respectivement 90 % et 87 % de réponses favorables, et, d'autre part, les "ivoiriens-autres actifs" avec seulement 57 % de réponses favorables. Les deux autres groupes "étrangers-autres actifs" et "salariés agricoles" sont à un niveau de réponses favorables intermédiaire (74 %).

Globalement, trois motivations principales à ce désir d'enfants, sont avancées par les chefs de ménage de 20 à 69 ans : agrandir la famille (26 %), être aidé dans les activités agricoles (23 %), ou durant la vieillesse (22 %) ; un seul autre motif représente plus de 10 % des réponses : "pour que l'un réussisse dans ses études" (12 %). Toutes les autres raisons concernent 5 % ou moins des réponses (tableau 5).

On peut constater des écarts et des similitudes entre les groupes socio-économiques particulièrement significatifs. Tout d'abord on relève une grande ressemblance entre la fréquence des différentes réponses dans les deux groupes d'agriculteurs indépendants : le motif d'aide dans les activités agricoles y représente le quart des réponses, les motifs d'agrandissement de la famille et d'aide durant la vieillesse sont souvent cités (entre 20 et 24 % des réponses), la réussite de l'un des enfants dans les études représente une part significative des motifs (10 % chez les étrangers et 13 % chez les ivoiriens).

Les groupes "ivoiriens-autres actifs" et "étrangers-autres actifs" se distinguent des groupes engagés dans l'agriculture mais de manière un peu

différente. Le motif "pour agrandir la famille" est dominant dans les deux groupes (29 et 25 % respectivement), celui d'aide dans les activités agricoles est évidemment peu cité (6 et 8 %), ce qui réunit ces communautés et les différencie des agriculteurs. Par contre la divergence est nette pour les autres motifs : les "ivoiriens-autres actifs" se caractérisent par l'importance qu'ils accordent aux motifs de "réussite dans les études" (14 % contre 6 % chez les "étrangers-autres actifs") et d'obtention d'un enfant d'un sexe plutôt que d'un autre (14 % contre 7 %). En revanche, les "étrangers-autres actifs" mettent davantage l'accent sur "l'aide durant la vieillesse" (24 % contre 13 % chez les "ivoiriens-autres actifs") et sur "la volonté de Dieu" (13 % contre 3 %) se révélant ainsi plus proche que les ivoiriens d'une conception traditionnelle de la fécondité.

Tableau 5 : Motif du souhait d'avoir d'autres enfants pour les hommes chefs de ménage de moins de 70 ans selon le groupe socio-économique (en % des réponses, éventuellement multiples, citées)

Motif	Groupe socio-économique					
	I.A.	I.A.A.	E.A.	E.A.A.	S.A.	Ens
Pour le renom	3	5	5	5	3	5
Pour agrandir la famille	24	29	21	25	20	26
N'a pas encore d'enfant	2	6	3	6	4	4
Pour avoir des garçons	2	9	4	5	6	5
Pour avoir des filles	2	5	3	2	7	3
Pour que l'un réussisse dans les études	13	14	10	6	9	12
Pour être aidé dans les activités agricoles	26	6	26	8	17	23
Pour être aidé dans la vieillesse	20	13	20	24	22	22
Il y a beaucoup d'enfants qui décèdent	3	4	3	2	4	3
C'est la volonté de Dieu	3	3	4	13	7	5
Autres raisons	1	6	1	4	3	2
Total	100	100	100	100	100	100
% de répondants	87	57	90	74	74	78

Restreindre sa descendance ou les effets de la crise

Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, le désir d'une descendance nombreuse est inégalement réparti entre les groupes socio-économiques ; corrélativement, le souhait de ne plus avoir d'enfants (ou d'avoir peu d'enfants supplémentaires), partagé par 22 % des hommes, est lui-même variable. La même opposition subsiste entre d'une part les "ivoiriens-autres actifs" où 43 % expriment ce souhait et d'autre part les "étrangers-agriculteurs" et les "ivoiriens-agriculteurs" avec seulement 10 % et 13 % de réponses du même ordre ; les "étrangers-autres actifs" et les "salariés agricoles" sont là aussi à un niveau intermédiaire (26 %) (tableau 6).

Tableau 6 : Motif du souhait de ne pas avoir d'autres enfants, ou d'en avoir peu d'autres, pour les hommes chefs de ménage de moins de 70 ans selon le groupe socio-économique (en % des réponses citées)

Motif	Groupe socio-économique					
	I.A.	I.A.A.	E.A.	E.A.A.	S.A.	Ens
La vie est chère	58	59	54	61	71	60
Il faut les nourrir tous	18	13	7	20	21	16
Seul un petit nombre peut faire des études	4	8	0	2	8	5
A beaucoup ou a trop d'enfants	10	9	4	0	0	6
On n'a pas (ou plus besoin) d'enfant	4	4	7	4	0	4
Autres raisons	6	7	28	13	0	9
Total	100	100	100	100	100	100
% de répondants	13	43	10	26	26	22

Le motif nettement dominant (60 %) fait référence à la crise économique de manière directe "la vie est chère, la vie est dure". Un autre motif, fréquemment évoqué lui aussi (16 %), renvoie également aux difficultés économiques, mais de manière moins générale car il concerne le problème précis de l'alimentation des enfants : "il faut les nourrir tous". Les autres réponses représentent moins de 10 % des motifs cités.

Les différences de motivation entre les groupes socio-économiques sont moins sensibles que pour les motifs de forte fécondité dans la mesure où les réponses liées aux contraintes économiques sont dominantes dans chacun des groupes. On remarquera cependant que le motif exprimant "l'impossibilité de scolariser un nombre important d'enfant" est notablement représenté seulement chez les "ivoiriens-autres actifs" et les "salariés agricoles" (8 %).

Le rôle de cette volonté de scolarisation des enfants dans les attitudes en matière de fécondité est d'ailleurs intéressant à observer dans la mesure où il intervient encore actuellement, et malgré la crise, davantage pour justifier la volonté d'avoir une descendance importante, c'est-à-dire "avoir beaucoup d'enfants pour que l'un au moins réussisse dans les études" (12 % des motifs de forte fécondité sont de ce type, ceci représentant 133 répondants), que pour motiver l'obtention d'une moindre descendance (5 % des motifs de faible fécondité représentant 14 répondants).

Les motivations féminines d'une forte fécondité

Les déclarations des femmes enceintes au moment de l'enquête, vis à vis de leur grossesse en cours, révèle les motifs de leurs attitudes en faveur du maintien d'une fécondité élevée. Ces femmes (représentant 12 % de l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans interrogées) ont dans l'ensemble une attitude positive par rapport à cette grossesse puisque 85 % déclarent leur satisfaction d'être enceinte, 9 % en sont mécontentes et 6 % demeurent sans opinion ; 93 % des femmes satisfaites pensent que cette grossesse est venue au moment idéal, 4 % qu'elle est survenue trop tardivement.

Leurs motifs de satisfaction d'avoir cette grossesse montre que leur souhait d'une fécondité élevée repose sur des motivations quelque peu différentes de celles des hommes (tableau 7). Elles souhaitent, comme eux, avoir des enfants pour agrandir la taille de leur famille (37 % des réponses) ou pour bénéficier d'aide dans les travaux agricoles ou domestiques (17 %). En revanche, elles mettent en avant, davantage que les hommes, le fait qu'elles n'ont pas encore d'enfants (8 % des réponses contre 4 %), car faire la preuve de sa fécondité demeure pour elles une préoccupation importante. Cette grossesse est cependant vécue comme une fatalité par certaines qui pensent que "c'est Dieu qui donne les enfants" (15 % des réponses), et ceci plus souvent que les hommes (5 %) ; cette réponse est par ailleurs plus fréquente chez les femmes les plus âgées : 25 % des femmes de 30 ans et plus contre seulement 12 % des femmes de moins de 30 ans. D'une manière générale les raisons divergent légèrement selon l'âge des femmes : les femmes jeunes qui n'ont pas encore d'enfants expriment plus fréquemment le besoin

de constituer leur descendance (10 % des réponses), par contre les femmes plus âgées voient à travers cet enfant à venir la possibilité de recevoir de l'aide pendant la vieillesse (9 %).

Tableau 7 : Raison de satisfaction exprimée par les femmes enceintes pour leur grossesse en cours (en pourcentage des réponses exprimées)

	moins de 30 ans	30 ans et plus	Ensemble
Agrandir la famille	42	23	37
Aide dans les travaux agricoles, domestiques	16	21	17
Dieu décide	12	25	15
N'a pas encore d'enfants	10	4	8
Avoir des filles / des garçons	10	10	10
Aide dans la vieillesse	1	9	4
Autres raisons	9	8	9
% de réponses exprimant la satisfaction	85	86	85

Les femmes se distinguent également des hommes par le fait qu'elles accordent moins d'importance aux motifs "d'aide durant la vieillesse" (4 % contre 22 %) et de "réussite d'un enfant dans les études" (3% contre 12 %).

Relevons enfin que ces femmes enceintes ont peu pratiqué la contraception avant cette grossesse puisque seulement 4 % ont eu recours à de telles méthodes ; en revanche, 12 % d'entre elles ont utilisé des méthodes pour favoriser cette grossesse.

Si globalement les femmes sont favorables à une forte fécondité, interrogées d'un point de vue général sur les raisons que l'on peut avoir de limiter sa descendance elles pensent que ces raisons sont essentiellement de nature économique : cherté de la vie (50 %) et difficulté pour l'alimentation (22 %) ; les problèmes de scolarisation ne constituent pas une raison importante (4% des réponses). Pour 20 % d'entre elles, cette décision de maîtrise de la fécondité n'est pas de leur ressort puisqu'elles restent soumises à la volonté divine pour décider de la taille de leur descendance (tableau A.7) .

Ces attitudes et comportements des hommes et femmes par rapport à la fécondité font apparaître les divergences quant à une possible régulation de

cette fécondité et révèlent bien la complexité des mécanismes qui président aux décisions en ce domaine.

CONCLUSION : DE QUELQUES PARADOXES

Malgré la crise économique et les difficultés auxquelles se trouvent confrontées les populations de la zone de Sassandra, la fécondité se maintient globalement à un niveau élevé et enregistre même une tendance à la hausse. Cette évolution n'est cependant pas homogène dans les différents groupes socio-économiques considérés et les idéaux qui président aux décisions de fécondité sont soumis, eux-aussi, à des transformations variables d'une sous-population à l'autre comme d'un sexe à l'autre, comme le montrent les inégales minorités d'individus favorables à une limitation de leur fécondité.

Les groupes les plus directement impliqués dans la sphère de production agricole, agriculteurs ivoiriens et étrangers, pour lesquels la disposition d'une force de travail familiale nombreuse est une nécessité économique, sont ceux qui ont la fécondité la plus élevée et qui conservent une attitude pronataliste : ils recourent très peu aux méthodes contraceptives et expriment le désir de maintenir une descendance importante, en le justifiant par le besoin de main-d'oeuvre. Par contre, dans ce même secteur d'activité, dès que le statut économique change et que l'on devient salarié, émergent des idéaux et des comportements orientés vers une limitation de la fécondité. Pour cette population de salariés agricoles, la principale raison de l'absence d'utilisation des méthodes contraceptives est liée au manque d'information. Les groupes impliqués dans les secteurs d'activité secondaire et tertiaire adoptent également des attitudes et des pratiques davantage tournées vers une maîtrise de la fécondité de type moderne : plus forte utilisation des méthodes contraceptives et moindre pratique des méthodes traditionnelles d'espacement des naissances.

Ainsi, malgré les niveaux élevés de la fécondité dans la zone de Sassandra, des idéaux favorables à une fécondité plus faible commencent à émerger chez certains et l'on peut s'interroger sur le fondement de ces changements, mais également sur la généralisation de ce phénomène et les modifications réelles de comportements qu'ils induiront sur le long terme. La crise qui affecte la Côte-d'Ivoire, et en particulier les régions d'économie de plantation, est certainement un révélateur de problèmes importants et particulièrement des difficultés à élever de nombreux enfants : c'est d'ailleurs un motif cité comme justificatif d'une limitation de la fécondité. La redistribution des enfants au sein de la famille, qui permettait de se dégager des coûts induits par cette descendance nombreuse, en particulier des charges d'éducation, ne

peut plus être une solution aussi largement adoptée que par le passé, car la crise affecte également d'autres secteurs de la production et atteint actuellement les familles résidentes en ville.

Cependant, ces idéaux de moindre fécondité ne sont pas liés exclusivement aux aspects conjoncturels d'une crise (qui dans sa réalité profonde est d'ordre structurel), mais correspondent aussi à une transformation de mentalités, comme l'indiquent les comportements et les attitudes des jeunes générations et des groupes socio-économiques impliqués dans des activités ou disposant de statut "moderne", davantage en faveur d'une limitation de la fécondité. Leur désir d'une maîtrise de la fécondité s'exprime concrètement puisqu'ils sont plus nombreux à recourir à de telles méthodes. Cependant la moindre pratique des méthodes traditionnelles d'espacement des naissances risque de jouer en sens opposé, s'ils ne peuvent utiliser des méthodes efficaces de contraception, le recours à ces méthodes restant conditionné par leur accessibilité réelle. Or, les difficultés économiques et la réalisation des "programmes d'ajustement structurel" accroissent les problèmes de fonctionnement du système sanitaire ivoirien et rendent plus difficile l'accès aux méthodes de planification familiale.

Et ce d'autant plus que les conceptions des hommes et des femmes face à la régulation familiale ne sont pas toujours convergentes. Les femmes ont des attitudes et des comportements beaucoup plus traditionnels que les hommes, bien que des changements se dessinent chez les jeunes femmes. Ces divergences sont en partie dues à la nécessité qu'ont ces femmes de prouver leur fécondité pour être socialement reconnues. Ainsi, dans leur ensemble, utilisent-elles davantage des méthodes pour favoriser une grossesse que pour la retarder, cette utilisation de moyens de planification des naissances, dans un sens ou dans l'autre, restant cependant le fait d'une minorité. Et l'on peut constater chez ces femmes, comme dans une moindre mesure chez leurs conjoints, la faible connaissance des possibilités de régulation efficace de la fécondité : la réponse assez fréquemment citée selon laquelle la taille de la famille est déterminée par la "volonté divine" exprime bien ce manque de prise de conscience et cette soumission à des idéaux traditionnels.

D'une manière générale, le contexte de l'évolution de la fécondité et de la régulation familiale à Sassandra se caractérise par certains paradoxes. La fécondité est en augmentation sensible mais une forte minorité de la population se révèle favorable à une moindre descendance. La demande d'information sur les méthodes modernes de contraception est exprimée par nombre d'individus mais les pratiques anciennes de régulation de l'espacement des naissances, qui dans les faits en tenaient lieu, tendent à

s'affaiblir. Les agriculteurs indépendants sont les plus atteints par la crise économique actuelle mais ce sont les communautés engagées dans des activités secondaire et tertiaire ou protégées en partie par un statut de salarié qui s'orientent vers des attitudes et des pratiques de diminution de leur descendance... En effet, au delà d'une permanence d'idéaux traditionnels de forte fécondité, de la conjoncture de crise qui modifie la perception qu'ont les parents des coûts réels d'élevage des enfants, on peut discerner l'émergence d'une volonté de maîtrise et d'une réduction de la fécondité. Si cette émergence atteint des individus appartenant à tous les groupes socio-économiques considérés, elle est, il est vrai, plus perceptible chez certains d'entre eux. Ceci révèle en définitive une différenciation croissante des pratiques et des idéaux, entre les groupes sociaux comme entre les individus, dans le cadre de dynamiques de la reproduction démographique nouvelles et moins figées.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIAMAMPAHERY D., DAKONO A., KOFFI A., MULAMBA A., 1989, *Dynamique de population et mutation socio-économique dans le sud-ouest ivoirien : la Sous-Préfecture de Sassandra (avril 1988)*, Etudes et recherches n° 16, ENSEA, Abidjan, janvier 1989, 143 p.
- BASTIDE H., GIRARD A., ROUSSEL L., 1982, Une enquête d'opinion sur la conjoncture démographique (janvier 1982), *Population*, 4-5, 1982, pp. 867-904.
- GUILLAUME A., VIMARD P., 1990, *Santé de la mère et de l'enfant et dynamique familiale à Sassandra*, Etudes et recherches n° 20, ENSEA, Abidjan, 1990, 97 p.
- KELLERHALS J., 1982, Structures sociales, "stratégies familiales" et fécondité. Quelques remarques méthodologiques, *Population et structures sociales*, Chaire Quetelet 1981, Cabay, Louvain la Neuve, 1982, pp. 53-81.
- VIMARD P., GUILLAUME A., QUESNEL A., 1991, *Modifications des coûts et bénéfiques supportés par les parents : différenciation socio-économique et son impact sur la fécondité*, Communication au séminaire "La transition de la fécondité en Afrique au Sud du Sahara" (Harare, Zimbabwe, 19-22 novembre 1991), 25 p.

ANNEXE

Tableau A.1 : Fécondité cumulée du moment selon l'année

Année	Age atteint						
	20	25	30	35	40	45	50
vers 1956	0.70						
vers 1961	0.92	1.96					
vers 1966	0.81	2.12	3.45				
vers 1971	0.76	2.11	3.58	4.64			
vers 1976	0.84	2.19	3.58	4.99	5.76		
vers 1981	0.95	2.54	4.04	5.31	6.47	7.13	
vers 1986	0.85*	2.34*	3.91*	5.39*	6.25*	6.78*	7.06*

* fécondité cumulée estimée

Tableau A.2 : Descendance atteinte à différents âges par les groupes de génération

Génération	Age atteint						
	20	25	30	35	40	45	50
1968-1972	0.85*						
1963-1967	0.95	2.44*					
1958-1962	0.84	2.44	4.01*				
1953-1957	0.76	2.11	3.61	5.09*			
1948-1952	0.81	2.16	3.55	4.81	5.67*		
1943-1947	0.92	2.23	3.71	5.12	6.28	6.81*	
1938-1942	0.70	1.74	3.06	4.12	4.90	5.55	5.84*

* descendance estimée

Tableau A.3 : Durée moyenne d'allaitement intégral, d'allaitement total, d'aménorrhée et d'abstinence selon l'âge des femmes et les groupes socio-économiques (concerne les enfants nés entre 1983 et 1988)

	Allaitement intégral	Allaitement total	Aménorrhée	Abstinence
15-29 ans	6.6	14.9	7.6	8.8
30-49 ans	7.0	16.5	8.6	9.5
Ivoirien agriculteur	6.1	14.7	7.5	9.6
Ivoirien autre actif	5.4	15.3	8.5	8.0
Etranger agriculteur	7.7	15.0	7.9	9.2
Etranger autre actif	7.8	16.6	7.8	9.0
Salarié agricole (*)	5.5	20.4	6.7	10.8
Ensemble	6.8	15.5	7.9	9.0

(*) effectifs non significatifs

Tableau A.4 : Utilisation de méthode contraceptive selon les caractéristiques socio-démographiques des hommes et des femmes interrogées (en %)

	Aucune	Indigénat	Abstinence	Moderne*	Méthode N.P.
Chefs de ménage					
15 - 29 ans	86	2	3	7	3
30 - 49 ans	90	1(+1)	2(+1)	6(+1)	1
Célibataire	85	1(+1)	0	6(+1)	7
Monogame	88	1(+1)	3	7(+1)	1
Polygame	95	0	2(+1)	2(+1)	1
Divorcé, veuf	96	0	0	4	0
Enfants survivants					
0	90	0	0	4	6
1-6	89	1(+1)	3(+1)	6(+1)	1
7-12	90	1	1	8	1
13 et +	88	0	4	8	0
Ivoirien agriculteur	94	1(+1)	1	3(+1)	2
Ivoirien autre actif	78	1(+1)	3(+1)	17	1
Etranger agriculteur	98	1
Etranger autre actif	87	1(+1)	3	6(+1)	2
Salarié agricole	78	1	8	7	6
Souhaite des informations					
non	96	1	1	2	0
oui	79	1(+1)	3(+1)	12(+1)	4
Ensemble	89	1	2	6	2
Femmes					
15 - 29 ans	91	1(+1)	1	5(+1)	1
30 - 49 ans	94	1(+1)	...	4(+1)	1
Enfants survivants					
0	88	1	...	10	1
1-5	93	1(+1)	1	4(+1)	1
6 et +	93	2(+1)	1	3(+1)	1
Ivoirien agriculteur	98	2	0	0	1
Ivoirien autre actif	89	1	1	5	3
Etranger agriculteur	98	1	0	0	1
Etranger autre actif	95	1	3	1	0
Salarié agricole	97	0	0	3	0
Souhaite des informations					
non	97	2	1
oui	78	4(+2)	2	14(+2)	1
Ensemble	92	1	1	5	1

Les données entre parenthèses correspondent à une association avec une autre méthode, les ... signifient moins de 0,5 %.

* moderne = méthode des cycles, préservatif, retrait, pilule, stérilet

Tableau A.5 : Désir et source d'information souhaitée concernant les méthodes contraceptives selon les caractéristiques socio-démographiques des hommes chefs de ménage et des femmes

	Souhaite information*	famille**	corps médical**	médias**	autre**
Chefs de ménage					
- de 30 ans	47	2	65	8	25
+ de 30 ans	40	5	74	12	9
Célibataire	44	2	57	4	37
Mariée monogame	43	5	74	13	8
Mariée polygame	32	4	76	11	9
Divorcé, veuf	30	0	72	14	14
Ivoirien agriculteur	33	5	77	7	11
Ivoirien autre actif	61	4	71	10	15
Etranger agriculteur	29	7	79	11	3
Etranger autre actif	45	3	59	20	17
Salarié agricole	51	3	68	5	24
Ensemble	41	4	72	11	13
	Souhaite information*	famille**	corps médical**	autre** y compris médias	
Femmes					
- de 30 ans	28	7	82	11	
+ de 30 ans	21	5	84	11	
Célibataire	43	9	83	8	
Mariée à monogame	25	6	83	11	
Mariée à polygame	15	9	79	12	
Divorcée, veuve	32	0	77	23	
Ivoirien agriculteur	12	11	75	14	
Ivoirien autre actif	43	3	92	5	
Etranger agriculteur	12	18	68	14	
Etranger autre actif	29	4	82	14	
Salarié agricole	24	11	67	22	
Ensemble	26	7	82	11	

* En pourcentage de l'ensemble des réponses

** En pourcentage des réponses de ceux qui souhaitent une information

Tableau A.6 : Nombre d'enfants supplémentaires souhaité par les chefs de ménage mariés de moins de 70 ans et les femmes de 15 à 49 ans selon le groupe socio-économique

Chefs de ménage	0	1-3	4-9	10 et +	"Dieu"	NP
Ivoirien agriculteur	10	21	25	39	4	1
Ivoirien autre actif	30	32	11	20	6	1
Etranger agriculteur	5	17	39	31	7	...
Etranger autre actif	12	28	15	32	12	1
Salarié agricole	5	32	17	46	0	0
Ensemble	13	24	24	32	6	1
Femmes	0	1-3	4-9	10 et+	NP	
Ivoirien agriculteur	24	34	31	3	8	
Ivoirien autre actif	24	53	17	2	4	
Etranger agriculteur	11	37	37	3	12	
Etranger autre actif	19	44	29	2	6	
Salarié agricole	13	50	34	0	3	
Ensemble	18	41	30	3	8	

Tableau A.7 : Motif général du souhait d'avoir moins d'enfants, exprimé par les femmes * (en % des réponses citées)

La vie est chère	50
Il faut les nourrir tous	22
Seul un petit nombre peut faire des études	4
Problème de santé de la femme	2
Dieu décide	20
Autres raisons	2
Total	100
% de répondantes	98

* d'après la réponse à la question "Si les gens ont moins d'enfant, à votre avis pour quelle raison ?"